

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D\_2024\_3\_15**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 29

Votants : 35

**Objet : Economie -**  
**Acquisition réserve**  
**foncière zone AUX**

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 19 mars à 18 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du Smited , ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 12 Mars 2024

**Titulaires :** Madame ARNAUD Magdalena, Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Madame HAYE Nadia, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur CLEMENT Philippe

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Monsieur GIRARD Régis

**Pouvoirs :**

Madame CHAUSSERAY Francine a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre  
Monsieur DELIGNÉ Thierry a donné pouvoir à Madame BERNARDEAU Lydie  
Monsieur DUMOULIN Guillaume a donné pouvoir à Madame ARNAUD Magdalena  
Madame GUITTON Sylvie a donné pouvoir à Monsieur FRADIN Jacques  
Madame SAUZE Magalie a donné pouvoir à Madame MICOU Corine  
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

**Absent(s) :** Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur FAVREAU Jacky

**Excusé(s) :** Monsieur BARANGER Johann, Madame CHAUSSERAY Francine, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame SAUZE Magalie, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle

**Secrétaire de Séance :** Madame Danielle TAVERNEAU

M. le Président expose.

L'indivision Bauruel, propriétaire d'un terrain nu libre de bail d'une surface de 13 530 m<sup>2</sup> situé sur la commune de coulonges sur l'Autize, en zone AUXa au PLUI proche de la zone de l'Avenir 2, propose ce terrain à la vente au prix de 3,50€/m<sup>2</sup>.

Cette parcelle viabilisée pourrait être une opportunité de réserve foncière pour la CCVG à destination des entreprises souhaitant s'installer au bord de la route départementale.

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine  
Vu la compétence en matière d'actions de développement économique

Considérant l'offre de l'indivision Bauruel  
Considérant que l'acquisition de cette parcelle viabilisée pourrait être une opportunité de réserve foncière pour la Communauté de communes Val de Gâtine à destination des entreprises souhaitant s'installer au bord de la route départementale

Sur avis favorable du Bureau communautaire en date du 19 février 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **D'acquérir la parcelle ZC55 de 13 530 m<sup>2</sup> au prix total de 47 355 € net**
- **D'autoriser le Président ou son vice-président par délégation à signer l'acte notarié**
- **De prendre en charge les frais notariés**
- **D'inscrire la dépense au budget principal 2024**

**Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0**

Le secrétaire de séance  
Danielle TAVERNEAU



La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 19/03/2024  
Publié le 22/03/2024  
Transmis en sous-préfecture le 22/03/2024

Fait et délibéré, les jour,  
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

